

État de la stratégie

État de la stratégie	Version	État	Date d'entrée en vigueur	Prochaine révision
	3	Approuvée	8 décembre 2020	Décembre 2021

Shelter Cluster Structure

Nom de l'intervention	Déplacement Interne au Burkina Faso
Agence directrice du Cluster	UNHCR + CONASUR
Coordinateur Cluster	Brice DEGLA / coordo.burkinafaso@sheltercluster.org / degla@unhcr.org
Coordinatrice Adjointe	Mamen SANCHA / mamen.sancha@sheltercluster.org
Gestionnaire d'Information Cluster	Jean Charles Kizima / kizima@unhcr.org
Coordinateur Sous national (Kaya)	Zézé Touaro / touaro@unhcr.org
Contact de l'agence et du représentant(e) gouvernemental	Florent Bakouan / bakyflo@gmail.com Issaka Pamtam / issakapam@gmail.com Yacouba Yago / yacouba.yago@yahoo.fr
Organisation co-coordinatrice du Cluster	Norwegian Refugee Council / Jeannot Tchiname / jeannot.tchinume@nrc.no
Points focaux régionaux	CN: Cluster Abris; Sahel: UNHCR; Est: ACF; Boucle de Mouhoun: Help; Nord: OIM
Comité d'Orient Stratégique	HCR, NRC, ACF, DRC, OIM, Croix-Rouge Burkinabè, CONASUR
Partenaires du Cluster Abris	ACF, ACTED, APADE, Christian Aid, Croix-Rouge Burkinabe + Croix-Rouge Luxembourgeoise, Catholic Relief Services, Danish Refugee Council, HELP, Humanité & Inclusion, OIM, Plan International, Solidarités International, Norwegian Refugee Council, Save the Children International, UNFPA, UNHCR, UNICEF, WWH
Comités techniques (TWiGs)	TWiG n°1: Comité technique AME (réunions <i>Ad hoc</i>) Groupe de travail pour l'harmonisation du contenu des kits AMEs. Produits : - Harmonisation composition des kits minimum et complet des AMEs (disponible sur : https://www.sheltercluster.org/burkina-faso/documents/kit-ame-minimum-bf https://www.sheltercluster.org/burkina-faso/documents/kit-ame-complet-bf) TWiG n°2: Comité technique Abris (réunions <i>Ad hoc</i>) Groupe de travail pour la révision technique des solutions d'abris présentes au Burkina Faso. Produits : - Révision technique des typologies d'abris au Burkina Faso (disponible sur : https://www.sheltercluster.org/burkina-faso/documents/typologie-des-abris) - Formulaire d'évaluation des besoins et de post distribution monitoring TWiG n°3: Comité technique Guide opérationnel Implémentation des projets d'abris et AME avec la modalité de CASH (réunions <i>Ad hoc</i>)

Stratégie du Cluster Abris

Situation	Depuis la fin de l'année dernière, l'environnement dans lequel vivent les populations touchées s'est considérablement dégradé. Le nombre de personnes touchées et la période de temps ont considérablement évolué. Les déplacements de population ont augmenté significativement, atteignant le chiffre de 1.034.609 personnes déplacées le 8 septembre 2020. Les modes de logements sont restés globalement similaires mais les capacités d'accueil des communautés ont fortement diminué du fait de leur saturation. Les populations affectées optent de s'installer dans des sites informels avec une tendance de relocalisation prononcée vers des centres urbains, notamment afin d'avoir un meilleur accès aux services sociaux et à l'assistance humanitaire. Les femmes cheffe de ménage et les enfants voient également leur niveau de vulnérabilité accentué en raison du fait que l'accès à des abris adéquats est de plus en plus limité. De plus, les conditions de logement de la population déplacée interne et celle non déplacée plus vulnérable ont été très affectées par les inondations pendant la saison des pluies de cette année. La situation de pandémie du COVID-19 a également entravé la capacité et la rapidité de réaction des partenaires du secteur, laissant la population affectée plus exposée aux intempéries que d'habitude. Les régions du Centre-Nord et du Sahel restent les régions du pays qui enregistrent le plus grand nombre de personnes affectées, avec respectivement 40,8 % et 33,3 % de la population déplacée totale. Elles sont suivies par le Nord (7,2 %), l'Est (6,4 %) et la Boucle de Mouhoun (4,3 %). La population déplacée cherche également refuge dans d'autres régions du pays, comme le Centre-Est (2,3 %) et les Hauts-Bassins (1,8 %) La réponse en matière des abris et les AMEs a diminué vers la fin de l'année 2020, en raison de la réduction de la capacité des partenaires et des communautés d'accueil à fournir une assistance supplémentaire.
Personnes dans le besoin d'abris et AMEs (HNO/HRP 2021)	1.422.138 personnes dans le besoin d'abris (déplacées et non déplacées)
Cible Cluster Abris (HNO/HRP 2021)	651. 847 personnes
6 Régions prioritées	Centre-Nord, Sahel, Nord, Est, Boucle de Mouhoun et Centre-Est
Constraints	La réponse en matière d'abris doit prendre en considération les contraintes suivantes, identifiées et mises en évidence par les partenaires du Cluster Abris : - L'accès à des terres adéquates et leur sécurisation représente l'un des principaux défis et certaines populations déplacées ont déjà dû se reloger en raison des dégâts causés par les inondations sur leurs terres antérieures.

	- La couverture géographique reste difficile en raison des difficultés supplémentaires d'accès à certaines zones les plus touchées par les attaques. - Des déplacements multiples avec des expériences de bénéficiaires d'abris d'urgence qui ont dû démanteler, transporter et réinstaller l'abri dans une zone plus sûre.
Objectif Stratégique HRP	Objectif Stratégique 1 : En 2021, 2,5 millions de personnes ont vu leur accès aux services sociaux de base amélioré à travers une assistance adaptée à leurs besoins, fournie à temps et dans un environnement de protection.
Objectifs du Cluster Abris (et indicateurs d'impact)	Objectif sectoriel 1 : Assurer une couverture adéquate et immédiate en abris d'urgence et en AME aux populations affectées par la crise, en tenant compte de la prévention de la transmission de la COVID-19. Indicateurs d'impact : - Pourcentage de ménages affectés par la crise qui disposent d'une quantité suffisante d'articles appropriés de couchage, cuisine et éclairage. - Pourcentage de ménages affectés par la crise qui ont accès à un abri d'urgence adéquats selon les normes SPHERE et approprié selon les habitudes de la population. Objectif Sectoriel 2 : Assurer sur le moyen et le long terme, l'accès équitable à des conditions de vie dignes pour les personnes affectées par la crise (personnes déplacées internes, familles d'accueil et le cas échéant retournés), en facilitant l'accès à un abri sécurisé et à des AME appropriés. Indicateurs d'impact : - Pourcentage d'espaces d'accueil ayant bénéficié des travaux d'aménagement. - Pourcentage de ménages affectés par la crise qui ont accès à des conditions de logement adéquates pour moyen ou le long terme. Objectif Sectoriel 3 : Assurer la coordination et la qualité dans la mise en œuvre de solutions d'urgence et durables à travers la collecte, l'analyse et le partage des données, le renforcement des capacités et la préparation aux urgences. Indicateurs d'impact : - Résultat positif de l'exercice d'évaluation "Cluster Coordination Performance Monitoring"
Aspects clés	- Critères de vulnérabilité convenus par tous les partenaires du cluster, mais encore à harmoniser avec les autres clusters afin de garantir une réponse humanitaire plus cohérente. - Centralité de la protection doit être assurée dans toutes les interventions relatives aux abris et AMEs. Les interventions dans le domaine des abris et des AMEs doivent être conçues selon le principe "ne pas nuire" et dans une optique de protection. Les partenaires sont encouragés à s'engager dans le renforcement des capacités de protection offerte par le groupe de protection et à signaler tout problème de protection qu'ils rencontrent dans



le cadre de la fourniture d'abris et des AMEs.

- **Planification et pré positionnement du stock de contingence.** Spécialement pour la potentielle réponse aux effets de la saison des pluies, mais aussi pour la première réponse aux alertes de gros afflux de personnes en raison de la crise d'insécurité aussi. L'engagement des partenaires, et particulièrement les points focaux régionaux, est très important pour la préparation du pré positionnement du stock de contingence et la coordination de son usage. Organisation d'un pipeline de bâches répondant à des standards de qualité.
- **Intégration des aspects transversaux** dans les interventions des AMEs et des abris, telles que l'environnement, le genre et l'intégration des personnes en situation d'handicap dès les premières étapes du projet (le design, la planification et déroulement des activités, communication avec les communautés affectées, prise de décisions, etc.)
- **Réponse spécifique au contexte.** Compte tenu des divers groupes de population, des solutions de logement et des différents besoins, les interventions en matière d'abris doivent être adaptées aux besoins et au contexte.
- **Renforcement des capacités des partenaires.** En collaboration étroite avec le Cluster Abris et Cluster Wash et avec le AoR LTB. Une attention particulière à la planification et à l'aménagement des sites et aussi des autres capacités techniques pour les partenaires moins expérimentés aux interventions d'abris. La planification des formations techniques et le partage des leçons apprises et des outils de suivi et control de qualité.

Messages de plaidoyer

Au Gouvernement/Autorités locales

- Meilleur accès à de terres adéquats pour les constructions d'abris et les activités nécessaires (infrastructures d'eau, assainissement, éducation, moyens de subsistance, santé...) pour les personnes déplacées internes.
- Réduction des délais de transmission des listes d'enregistrement des personnes déplacées internes.
- Intégration dans le plan de développement des régions d'accueil des personnes déplacées internes (intégration locale).
- Sécurisation physique des sites d'accueil de personnes déplacés internes.

Aux Bailleurs de fonds

- Financement supplémentaire pour des projets de reconstruction, d'intégration locale et de construction d'abris semi durables et/ ou durables.
- Financement d'un stock de contingence pour des nouveaux besoins en Abris/AME, non pris en compte dans le HRP 2021 (en cas de nouvelles urgences).

Aux humanitaires

- Assurer l'assistance à la communauté hôte plus vulnérable en plus de la communauté déplacée.

	- Évolution des modèles d’abris vers des habitats durables. - Promotion de la planification participative dans la réalisation de nouveaux modèles d’habitats - Insister sur les questions de redevabilité et de participation des personnes assistées dans tout le processus de l’assistance et mise en place de mécanismes de gestion de plaintes. - Uniformisation du cadre de partage des listes de bénéficiaires en collaboration avec le Cluster Protection (respect des données des bénéficiaires doit être garanti dans un protocole bien défini) parmi tous les sous Clusters Abris sur le terrain. <u>À l’inter cluster</u> - Renforcement de synergies inter cluster, principalement dans le domaine des évaluations multisectorielles des potentiels nouveaux sites - Harmonisation des critères de ciblage
Évaluations	1. MSNA (Multi-Sector Needs Assessment), REACH Initiative, August 2020. 2. Sitreps sur l’enregistrement des personnes déplacées internes, CONASUR, actualisation régulière. 3. MSA (Multi-Sector Assessment), menées par le Mécanisme de Réponse Rapide suivi aux alertes de nouveaux afflux de personnes. 4. Sitreps sur la COVID-19, Ministère de la Santé, actualisation journalière jusqu’à la date. 5. Évaluation de la situation humanitaire dans la zone Trois Frontières Burkina Faso - Régions du Nord, Est, CN, Sahel et Boucle de Mouhoun. Septembre 2020. 6. Évaluation territoriale : ville de Kaya. REACH Initiative, Novembre 2020.
Suivi et évaluation	- Matrice 5W et rapport mensuel coordonné par le Cluster Abris - Suivi des partenaires - Suivi du Cluster

	Org. principal	Commentaires
Coordination	OCHA	HNO/HRP, SitReps, coordination inter-cluster, plaidoyer près du gouvernement.
Éducation	L'UNICEF/StC	Coordination pour la libération des écoles comme des centres collectifs d'accueil dans les cas écheants.
Sécurité Alimentaire	PAM	Harmonisation de l'approche de ciblage. Coordination logistique des réponses. Étude conjointe des sources d'énergie plus adéquates au contexte.
Santé	OMS	Principalement des aspects liés à la réponse COVID-19. Incidence des maladies qui peuvent être évitées par la fourniture d'abris et d'articles non alimentaires, VIH/sida et des conseils sur l'abri.
Logistique	PAM	Transport, stockage, chaîne d'approvisionnement, dédouanement, sécurité de mouvement et accès humanitaire.
Protection (et AoR droit au logement, à la terre et aux biens)	UNHCR	Accès à la terre et sécurisation foncière, perte de documentation, prise en compte des aspects de vulnérabilité dans le ciblage, prévention des risques de VBG.
WASH	UNICEF	Planification des latrines, points d'eau et des aspects d'hygiène liés à la prévention de la transmission de la COVID-19.
Relèvement précoce	PNUD	Logement, codes de construction, aspects liés au NEXUS.



ANNEXES

1. Cadre sectoriel de la réponse du Cluster Abris HRP 2021. Novembre 2020.
2. Typologies d'abris au Burkina Faso. Septembre 2020. (Document indépendante)
3. Composition des kits AMEs (Kit minimum et kit complet). Décembre 2020. (Document indépendante)

1. Cadre sectoriel de la réponse du Cluster Abris HRP 2021. Novembre 2020.

Objectif Stratégique 1 : En 2021, 2,5 millions de personnes ont vu leur accès aux services sociaux de base amélioré à travers une assistance adaptée à leurs besoins, fournie à temps et dans un environnement de protection

Objectif spécifique 1 : OS2.1 2,5 millions de personnes vulnérables dans les régions prioritaires ont un accès protégé, amélioré et continu à des services sociaux de base (Éducation, EHA, Santé, Nutrition), un habitat digne ainsi qu'à une alimentation appropriée

OBJECTIFS SECTORIELS	INDICATEUR	ACTIVITES SECTORIELLES	INDICATEUR
Objectif sectoriel 1 : Assurer une couverture adéquate et immédiate en abris d'urgence et en AME aux populations affectées par la crise, en tenant compte de la prévention de la transmission de la COVID	Pourcentage de ménages affectés par la crise qui disposent d'une quantité suffisante d'articles appropriés de couchage, cuisine et éclairage.	1.1. Fourniture de kits standards d'AME ou l'équivalent monétaire.	Nombre de ménages ayant bénéficié d'une distribution des kits AME.
	Pourcentage de ménages affectés par la crise qui ont accès à un abri d'urgence adéquats selon les normes SPHERE et approprié selon les habitudes de la population.	1.2. Fourniture d'abris d'urgences qui répondent aux recommandations du Cluster Abris de Burkina Faso.	Nombre de ménages ayant reçu une solution d'abri d'urgence. Nombre de ménages qui ont eu une assistance technique et de conseils appropriés pour les activités de construction menées dans leurs abris d'urgence
	Pourcentage des sites d'intervention d'abris et AMEs pourvus de dispositifs de lave-mains et savons pour la prévention de la COVID	1.3. Distribution de lave-mains et du savon dans les sites d'intervention d'abris et AMEs pour la prévention du COVID-19	Nombre de lave-mains et du savon mis en place dans les sites d'intervention d'abris et AMEs
	Pourcentage des ouvriers qualifiés formés à la prévention de la COVID	1.4. Formation d'ouvriers qualifiés dans les interventions d'abris et AMEs pour la prévention du COVID-19	Nombre d'ouvriers qualifiés formés sur la prévention du COVID19

Objectif spécifique 2 : OS2.2 980 000 Personnes déplacées internes et réfugiés vivent sur des sites d'accueil aménagés selon les standards minimum de protection et de dignités

OBJECTIFS SECTORIELS	INDICATEUR	ACTIVITES SECTORIELLES	INDICATEUR
Objectif Sectoriel 2. Assurer sur le moyen et le long terme, l'accès équitable à des conditions de vie dignes pour les personnes affectées par la crise (personnes déplacées internes, familles d'accueil et le cas échéant retournés), en facilitant l'accès à un abri sécurisé et à des AME appropriés.	Pourcentage d'espaces d'accueil ayant bénéficié des travaux d'aménagement.	2.1. Réalisation de travaux d'aménagement, afin d'améliorer les conditions d'habitat dans les espaces d'accueil et les infrastructures de base fournissant des services à la population déplacée.	Nombre d'espaces d'accueil ayant bénéficié de travaux d'aménagement.
	Pourcentage de ménages affectés par la crise qui ont accès à des conditions de logement adéquates pour le moyen ou le long terme.	2.2. Construction d'abris semi-durables adaptés au contexte local pour les ménages affectés par la crise.	Nombre de ménages affectés par la crise qui ont bénéficié des travaux de construction semi-durable dans le respect des pratiques de construction sûres adaptées au contexte naturel.
			Nombre de ménages affectés par la crise qui ont eu une assistance technique et de conseils appropriés pour les activités de construction menées dans leurs maisons.
			Nombre de ménages réfugiés qui ont bénéficié des travaux de construction semi-durable dans le respect des pratiques de construction sûres adaptées au contexte naturel.
			Nombre de ménages réfugiés qui ont eu une assistance technique et de conseils appropriés pour les activités de construction menées dans leurs maisons. Nombre de ménages affectés par la crise n'ayant pas accès à la terre qui ont bénéficié d'une assistance en solutions foncières.

		2.3. Réalisation des travaux de réhabilitation du logement afin d'améliorer les conditions d'habitat des familles d'accueil particulièrement vulnérables et des PDIs (normes SPHERE).	Nombre de ménages affectés par la crise qui ont bénéficié des travaux de réparation ou rénovation dans le respect des pratiques de construction sûres adaptées au contexte naturel.
		2.4. Support à la location pour les personnes déplacées particulièrement vulnérables si le contexte local le permet.	Nombre de ménages affectés par la crise qui ont eu une assistance technique et de conseils appropriés pour les travaux de réhabilitation menées dans leurs maisons.
			Nombre de ménages nécessitant un appui à la location qui en ont bénéficié.
Objectif spécifique 3 : OS2.5 100% des acteurs humanitaires renforcent leurs capacités de planifications basées sur l'évidence avec un accent particulier sur la préparation à la réponse aux catastrophes, leurs ciblage des bénéficiaires, leurs options d'assistances (Cash ou autres)			
OBJECTIFS SECTORIELS	INDICATEUR	ACTIVITES SECTORIELLES	INDICATEUR
Objectif Sectoriel 3. Assurer la coordination et la qualité dans la mise en œuvre de solutions d'urgence et durables à travers la collecte, l'analyse et le partage des données, le renforcement des capacités et la préparation aux urgences.	Résultat positif de l'exercice d'évaluation "Cluster Coordination Performance Monitoring"	3.1 Collecte, analyse et partage de données relatives aux besoins et aux interventions des partenaires et aux leçons apprises (à travers de la réalisation d'enquête post intervention et des activités de suivi & évaluation).	Tenue mensuelle de réunions de coordination à Ouagadougou et sur le terrain dans les 5 régions.
			Réactualisation de la stratégie abris en fonction de l'évolution de la situation.
			Mise à jour régulière de la matrice 5W.
			Mise à jour régulière des besoins non couverts (GAP) dans le domaine abris et AME.
			Nombre de rapports de suivi post-distribution produits
		3.2. Renforcement des capacités techniques.	Évaluation des besoins spécifiques en matière d'abris au Burkina Faso
			Appui technique aux partenaires fournis pour la planification et l'aménagement des espaces d'accueil.
			Nombre de formations techniques dans la construction autochtones et des bonnes pratiques (Build Back Better)
		3.3. Améliorer la capacité de préparation à la réponse	Mise à jour et développer des instructions de mise en œuvre de solutions d'abris avec la modalité de Cash
			Nombre de régions ayant mis en place un système de gestion des stocks de contingence